ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 14 octobre 2021 à 18h30

Espace des sports Rhône-Métropole de Lyon
28 rue Julien - 69 003 Lyon

Comité Départemental de Natation du Rhône-Métropole de Lyon

Comité du Rhône de Natation – EDS Rhône-Métropole de Lyon 28 rue Julien LYON 69003
1964- SIRET n° 42829122300017.
Tél : 04.72.00.11.34.
Email : comiterhonenatation69@gmail.fr Site : http://abcnatation.com/natation/lyonnais/69/

ORDRE DU JOUR :

- Accueil du Président
- Vérification des pouvoirs et appel nominal des présents
- Désignation des scrutateurs
- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Elective du 15 octobre 2020
- Adoption des P.V. du conseil d'administration, saison 2010/2021
- Présentation des candidats à l'élection au C.A.
- Vote électronique
- Rapport moral de la Secrétaire Générale
- Allocution du Président
- Rapport des contrôleurs aux comptes et approbation des comptes
- Rapport financier
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021/2022 et pas de modification des tarifs pour 2022/2023
- Résultat de l'élection au CA
- Rapport des différentes commissions et approbations
- Intervention des personnalités
- Intervention Sandrine Favrot pour le développement du NFS
- Intervention sportynéo
- Questions diverses (à poser par mail au Comité du Rhône avant le 25 septembre 2021)
- Remise de récompense
- Vin d'honneur

ACCUEIL DU PRESIDENT

Le président Maxime USCLAT souhaite la bienvenue à tous les présidents de Club présents, ainsi qu'aux invités suivants :

- Monsieur Jean-Luc MANAUDOU Président de la Ligue Régionale Auvergne-Rhône-Alpes de natation,
- Monsieur Jean-Claude JOUANNO, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
- Monsieur Laurent Neuville, organisateur de l'open Swim Stars et élu à la ligue d'Ile de France,
- Madame Bénédicte Frey du crédit Mutuel.

VERIFICATION DES POUVOIRS ET APPEL NOMILAL DES PRESENTS

Après l'appel des présents, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu. Le quorum est 5285 de voix (le total des clubs représente 10569 voix car 1 licencié est égale à 1 voix avec la nouvelle règle de la FFN) et il y a 8 252 voix. Voir copie de la feuille d'émargement ci-dessous.

Voir annexe

DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Les scrutateurs sont Noël Guérin et Carine Cure.

ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 15 OCTOBRE 2020

Vote :
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre de voix qui s'abstiennent : 0

PV adopté à l'unanimité des présents.

ADOPTION DES PV DU CONSEIL D'ADMINSTRATION DE LA SAISON 2020/2021

Vote :
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre de voix qui s'abstiennent : 3

PRESENTATION DES CANDIDATS A L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINSTRATION

3 personnes sont candidats :
- ✓ Etienne Feudo (LNM) pour la Natation course.
- ✓ Natacha Travers (USOL) pour le plongeon
- ✓ Caroline Lecoeur (LPC) pour le plongeon.

VOTE ELECTRONIQUE

Les représentants des clubs se rendent vers les ordinateurs pour voter électroniquement.

RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

<u>La natation dans le Rhône et la Métropole de Lyon</u>
En septembre 2021, le comité compte 27 clubs et 10 569 licenciés.
En comparaison avec les années précédentes :
- ✓ septembre 2020 : 15 331 licenciés
- ✓ septembre 2019 : 17 302 licenciés
- ✓ septembre 2018 : 16 472 licenciés.

On observe donc une baisse significative du nombre de licenciés suite à la crise sanitaire, et au fait de la disparition des licences eau libre de la ligue, qui sont comptabilisées autrement par la fédération.

Les membres du Conseil d'Administration

Les membres du CA ont été renouvelés l'an passé : il y avait 23 membres, 11 femmes et 12 hommes.
3 personnes ont démissionné : Sandy Mauresa-Claus et Bruno Mennecier et Marie-Laure Floréa.
Nous travaillons tous avec plaisir et implication, dans une bonne ambiance.

Réunions du Comité

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois cette saison : 4 fois en visio le 7 novembre 2020, le 10 décembre 2020, le 23 février et le 15 avril, et 2 fois en présentiel le 1er juillet et le 23 septembre. .
Le bureau s'est aussi réuni 2 fois pour préparer les demandes de subvention et préparer l'AG.

Représentations assurées par le comité

Le comité a assuré diverses représentations : comité des territoires, les CA de la Ligue AURA, à la réunion des médaillés de la Ville de Lyon et à une réunion de rentrée sportive avec la Ville de Lyon.
7 membres du comité ont été élus au CA de la Ligue en 2020.
Pierre-Alexandre Arnoux a été réélu vice-président du CDOS 69.

Impact du covid sur les activités

Tout comme la saison précédente, le covid a perturbé la saison sportive, à cause des interruptions d'entrainements et des impossibilités de compétition. Les compétitions ont été annulées en novembre 2020 et ont pu reprendre en juin 2021.
Pour aider les clubs à titre exceptionnel, dans le cadre de la crise sanitaire, le comité a pris diverses mesures :
il a augmenté le montant des ristournes de 1,2€ à 1,5€
et a étendu les ristournes aux catégories 6-8 ans.
Le comité a également décidé d'offrir les engagements pour la première compétition de natation course par équipe de l'année, qui s'appelle le grand tournoi, à Villefranche-sur-Saône, le 10 octobre.

Aide à la mise en place du J'apprends à nager

Le comité a embauché Mme Christèle Rinaldo, du 25 janvier au 30 mai. Sa mission était d'accompagner les clubs dans le développement du J'apprends à Nager. Grâce à cette action du comité avec les clubs, plusieurs sessions de JAN ont pu être programmées et réalisées, malgré un contexte sanitaire défavorable qui a généré de nombreuses annulations.
Pour certains clubs, cette action avait déjà été réalisées avant la saison 2020/2021, pour d'autres ce fut une première.

Aide à la mise en place de « Métropole Vacances sportives »

Christèle Rinaldo a aussi aidé à la réalisation d'activités sportives de natation dans le cadre du dispositif « Métropole Vacances sportives ».
Les animations aquatiques proposées visaient un public de jeunes de 11 à 17 ans, du 7 au 31 juillet. Il s'agissait d'une action de découverte et d'initiation au Water-Polo et de stages « J'apprends à nager » avec 3 clubs.
Comme Christelle Rinaldo a réalisé un travail très satisfaisant, le comité lui a proposé un CDI d'une durée de 7h par semaine.

Formation sur la préparation mentale
Le comité a organisé un séminaire pour les entraineurs, sur la préparation mentale, avec François Baude les 22 et 23 mars. Il y a eu 20 participants, qui ont jugés la formation intéressante.

Demandes de subventions
Le comité a déposé des demandes de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport, de la Métropole de Lyon, du département du Rhône et du Crédit Mutuel.

Aide aux clubs
Plusieurs clubs ont sollicité le comité pour des demandes d'aides financières ponctuelles, auxquelles le comité a répondu favorablement.
Le comité a versé une aide financière au club du Lyon Rhône Waterpolo pour l'achat d'un terrain gonflable aux normes officielles du beach-polo, pour permettre une pratique estivale sur les plans d'eau de la région, de recruter des nouveaux adhérents et organiser des tournois.
Le club RCBD avait sollicité une subvention pour l'organisation de l'étape label EDF Aqua Challenge le samedi 17 juillet 2021, au lac Miribel Jonage. Finalement, le club a renoncé à sa subvention car ils ont renoncé à organiser cet événement.
Le comité a accordé une aide au club de Saint-Priest, pour l'achat de drapeaux.
Dans le cadre du soutien au haut niveau, le comité a octroyé une subvention de soutien à Amel Melih et son frère Selim.
2 clubs ont reçu une aide financière pour leurs nageurs sélectionnés en Coupe du Monde : Lyon natation Métropole et le NVB.

Contrat d'objectifs avec la Ligue
A partir de la saison 2021/2022, les ristournes de la Ligue seront conditionnées à un contrat d'objectifs, passé entre la Ligue et le comité, afin de mieux flécher la subvention.
Le comité réfléchit à faire de même avec les clubs afin de les aider plus efficacement.

Open Swim Stars
Comme depuis plusieurs années, le comité a pris comme support de son championnat d'eau libre, l'open Swim Stars, la compétition de nage en eau libre à Lyon, le dimanche 29 août.

Convention CDOS avec le Grand Parc Miribel Jonage
Le comité départemental olympique du Rhône va signer une convention avec le Grand Parc Miribel Jonage. Ainsi, le comité de natation pourra organiser des compétitions ou événements au Grand Parc. Les clubs intéressés peuvent s'adresser au comité.

Déplacement des AG
Les saisons sportives vont passer en année civile, au niveau de la fédération, donc le comité va changer la date des AG, à partir de 2023, par rapport aux remises de récompenses.
L'AG de 2022 aura lieu en janvier 2023.

Vote :
- Nombre de voix contre : 0

- Nombre de voix qui s'abstiennent : 0

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Bonjour à tous.

Nous venons de vivre une année excessivement spéciale dans tous les sens du terme.

Elle fut d'abord angoissante pour nous tous individuellement, puisque le Virus ne nous a pas quitté, puisque certains d'entre vous ont surement été touchés, puisque d'autres ont même perdu un proche.

Elle fut angoissante pour nos associations dont l'activité a été arrêtée quasiment toute la saison.
Nous avons conscience au comité de la difficulté que vous avez tous eu à faire survivre vos clubs pendant cette crise.

Toutefois, l'activité n'a pas été nulle. Les clubs qui comptaient des sportifs listés ou des adhérents atteints d'ALD, ont pu maintenir un minimum d'activité, Puis, à partir d'Avril vous avez pu recommencer les activités en extérieur, et même la natation pour les clubs qui avaient la chance de travailler avec un bassin extérieur ; c'est le cas de Belleville qui a pu reprendre lors de la réouverture de son bassin olympique et a pu accueillir pour quelques séances les clubs de Villefranche et de Tarare ; Sur la métropole, le CNTB ainsi que le centre Etienne Gagnaire ont pu fonctionner et permettre une activité pur Lyon Natation et Villeurbanne. Ce fut bien sur complètement insuffisant et nous espérons que les problèmes sanitaires sont derrière nous et que nous pourrons vivre une fin de saison 2021 puis une saison 2022 normale.

Toutefois, le comité n'est pas resté inactif pendant cette période.

1- Christelle, embauchée chez nous grâce à une subvention de la DD a pu mettre en place dans 6 clubs, des sessions de « j'apprends à nager », puis elle a renouvelé l'expérience avec le dispositif « Métropole Vacances Sportive ». Le cumul des 2 dispositifs a permis de financer une quarantaine de sessions JAN. Je tiens donc à remercier les clubs qui ont joué le jeu et participé à cette entreprise, certes lucrative mais aussi énergivore.

2- Si les sections loisirs de vos clubs ont peu tourné, la plupart des sections NC ont pu reprendre progressivement, c'est pourquoi le comité a pu organiser avec l'aide de clubs supports, un championnat « maîtres » à Belleville, un championnat « Avenirs » à Tarare ainsi qu'un championnat « Jeunes » à Villefranche.

3- Le comité a pu aussi organiser un regroupement Avenirs NC à la piscine des Roches de Condrieu ainsi que 2 regroupements Nat artistique aux Roches puis à la rentrée à Belleville.

4- Le WP a pu quant à lui relancer une activité en extérieur dans les différents plans d'eau du département

5- Le comité a soutenu financièrement certaines actions qui lui ont semblé essentielles. Ainsi nous avons participé à l'achat par le LRWP d'un terrain gonflable à placer en plan d'eau. Cela a permis la découverte de la discipline par de nombreux jeunes au cours de l'été. Nous avons aidé Sélim et Amel Melih à acheter une machine de musculation spécifique que leur club ne pouvait pas financer. Ils ont ainsi pu préparer plus sereinement la participation d'Amel aux JO. Enfin au niveau des dépenses, nous avons rééquipés tous les officiels A et racheté de nombreux bonnets pour les différentes sélections. Evidemment, nous préférerons dépenser votre argent dès la saison prochaine sur des actions plus spécifiquement sportive.

6- Le système des ristournes a été perpétué cette année et une prime a même été donnée dans un deuxième temps portant le montant total distribué à plus de 12000€. Pour la saison prochaine, la même somme a été provisionnée mais elle sera distribuée de façon moins automatique. Nous reviendrons vers vous au cours de la saison 2022 afin de vous proposer des contrats d'objectifs. A ce sujet, toute personne qui souhaite travailler avec nous sur ce projet de convention sera la bienvenue.

7- Pour l'eau libre, cette année encore, nous avons organise un championnat du Rhône, supporté par l'Open Swim Star, organisé par l'équipe de Laurent Neuville, ici présent. Je tiens à le remercier chaleureusement pour son action auprès de nous. Aucun club ne saurait avoir la logistique qu'il développe pour bloquer la circulation sur le Rhône et organiser cette belle épreuve. Le comité a donc offert tous les engagements aux licenciés du Rhône. Malheureusement tous les clubs n'ont pas eu l'information. D'autres n'ont pas souhaité la communiquer à leurs adhérents.

8- Concernant les récompenses, nous avons fait le choix cette année de na récompenser que les internationaux puisque la plupart des autres n'nt pas pu nager. Vous verrez qu'ils sont nombreux et qu'ils ont été « gâtés ». C'est le plus gros budget « récompenses » depuis que je suis président, JO obligent.

Je tiens maintenant à remercier tous les clubs qui ont respecté les différentes règles sanitaires imposées pendant cette douloureuse période.

Pour finir, même si cela concerne la saison prochaine, je tiens à vous signaler que le comité à embauché en CDI, un jour par semaine, le vendredi, Christelle Rinaldo, que vous connaissez tous. Elle sera présente pour nous aider mais elle sera aussi au service des clubs. Je pense surtout aux plus petits, qui ne survivent qu'avec le bénévolat. Quoi qu'il en soit, elle sera au service de tous. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Merci de m'avoir écouté, je nous souhaite à tous, enfin, une saison normale.

Maxime USCLAT

RAPPORT FINANCIER

Bilan saison 2020/2021 :

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2021

ACTIF		PASSIF	
Crédit Mutuel	109,82 €	Réserve	78 858,44 €
Livret Bleu	81 500,02 €		
		Résultat exercice	2 751,40 €
TOTAL	81 609,84 €	TOTAL	81 609,84 €

Compte de résultat saison 2020/2021 :

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	8 098,77 €	**74 -Subventions d'exploitation**	85 806,90 €
Investissements	500,00 €		
Equipements sportifs	4 418,77 €	FFN -ANS	4 250,00 €
Informatique	3 180,00 €	Ligue AURA- Ristourne licences	31 590,90 €
		DRFIP Auvergne Rhône-Alpes	25 200,00 €
61 - Services extérieurs	3 346,43 €	Lyon Métropole	6 400,00 €
Assurances / Charges (siège)	2 769,13 €	Département	2 500,00 €
Location piscines	577,30 €	Metropole de Lyon	15 866,00 €
Location minibus	- €		
62 - Autres Services Extérieurs	61 490,15 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	
Réunion entraineurs	2 315,45 €	P.V.	- €
Déplacements, stages	992,09 €	Engagements nat. Sportive	- €
J'apprends à nager	13 000,00 €	Engagements nat.artistique	- €
Médailles récompenses	5 895,00 €	Pénalités	- €
Fonctionnement	4 368,46 €	Engagements maîtres	- €
Subvention aux clubs -Licenciés	18 874,15 €	Engagements W.P.	- €
Sport- Vacances Sportives	15 865,00 €		
Cotisations	180,00 €		
64 -Charges du personnel	10 741,20 €	**76 - Produits Financiers**	423,33 €
Salaires	7 231,57 €	Produits Financiers	423,,33
Charges Salariales	3 509,63 €		
66 - Charges Financières	302,28 €	**77 - Produits Exceptionnels**	500,00 €
Charges financières	302,28 €	Participation	500,00 €
TOTAL CHARGES :	83 978,83 €	**TOTAL PRODUITS :**	86 730,23 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires		**87 - Contributions volontaires en nature**	
864 Frais Bénévoles	307,00 €	870 Dons Bénévoles	307,00 €
TOTAL	84 285,83 €	TOTAL	87 037,23 €
RESULTAT EXERCICE	2 751,40 €		
TOTAL	87 037,23 €	TOTAL	87 037,23 €

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

FFN

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION RHONE METROPLE DE LYON

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 OCTOBRE 2020

Lyon le 07 octobre 2021

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Nous avons opéré, après la clôture des comptes, les vérifications par sondages propres à nous assurer de la régularité des opérations enregistrées et de leur présentation comptable.

Les justificatifs et informations recueillis par sondage sur l'exercice 2020/2021 avec la vérification du compte de résultats et le rapprochement bancaire sont parfaitement en harmonie avec le plan comptable effectué par informatique. (Compta Sage)

Dans ces conditions, nous sommes en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes de l'exercice, tel que nous ont été présentés le lundi 7 octobre 2021 au siège du Comité de Natation du Rhône Métropole de Lyon, et d'en donner quitus à Mme Catherine Burlot avec toutes nos vives félicitations

Mr Crouzet Roland Mr Llosa Michel Mme Cure Karine

APPROBATION DES COMPTES

Vote :
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre de voix qui s'abstiennent : 0

Rapport adopté à l'unanimité des présents.

DESIGNATION DES SCRUTATEURS AUX COMPTES

Les scrutateurs aux comptes sont les mêmes que l'an passé :

- Roland CROUZET, club NVB
- Karine CURE, club Lyon Natation Métropole
- Michel LLOSA, Villeurbanne Natation

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

CHARGES		PRODUITS	
60 - Achats	3 200,00 €	**74 -Subventions d'exploitation**	33 885,50 €
Investissements	1 500,00 €	FFN -Ans	4 500,00 €
Equipements sportifs	500,00 €	Ligue AURA - Ristourne licences	20 185,50 €
Informatique	1 200,00 €	Crédit Mutuel	3 000,00 €
		Lyon Métropole	3 200,00 €
61 - Services extérieurs	15 500,00 €	Département	3 000,00 €
Assurances / Charges (siège)	2 500,00 €		
Location piscine	11 000,00 €	**75 - Autres produits de gestion courante**	30 700,00 €
Location minibus	2 000,00 €		
		P.V	1 500,00 €
62 - Autres Services Extérieurs	42 600,00 €	Engagements nat. sportive	25 000,00 €
		Engagements nat, artistique	2 200,00 €
Obligations fédérales	180,00 €	Engagements maîtres	1 500,00 €
Déplacements, stages	20 570,00 €	Engagements W.P.	500,00 €
Boissons officiels	750,00 €		
Fonctionnement	6 200,00 €		
Médailles récompenses	4 400,00 €		
AIDE aux clubs - Licenciés	10 500,00 €		
67 - Charges Excepionnelles	3 285,50 €		
Organisations / Compétitions	3 285,50 €		
TOTAL CHARGES :	**64 585,50 €**	**TOTAL PRODUITS :**	**64 585,50 €**

Vote :
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre de voix qui s'abstiennent : 0

PAS DE MODIFICATION DE TARIFS POUR LA SAISON 2022/2023

Produits			2021/2022	2022/2023
participation club au P.V.		**60 €**	**60 €**	**60 €**
P.V. supplémentaire	**60 €**	Adressage par la Poste	**60 €**	**60 €**
Frais de déplacement	**0,35€/Km**		**0,35€/Km**	**0,35€/Km**
Absence à l'A.G.	**160 €**		**160 €**	**160 €**
Natation Course :				
	2 €	Individuel	***2 €***	***2 €***
	4 €	Relais	***4 €***	***4 €***
	45 €	Equipe TC	***45 €***	***45 €***
	25 €	Equipe B-M	***25 €***	***25 €***
	15€		**15 €**	**15€**
	75 €		**75 €**	**75 €**
	18€		**18 €**	**18€**
Natation Maîtres				
	3,5€	Individuel	**3,5€**	**3,5€**
	10€	Relais	***10€***	***10€***
Natation Synchronisée	**4,50 €**	Individuel	**4,50€**	**4,50 €**
	4,50 €	Equipe	**4,50 €**	**4,50 €**
Plongeon	***4,50 €***		***4,50 €***	***4,50 €***
Water Polo	**100 €**		**100 €**	**100 €**
	20 €		**20 €**	**20 €**
ENF	***22€***		***22€***	***22€***
	2€		***2€***	***2€***
	2€		***2€***	***2€***
	40€		***40€***	***40€***
Boisson des officiels	***0,80 €***		***0,80 €***	***0,80 €***
Ristourne sur les licences Une somme fixe reversée par le Comité départemental pour toute licence des catégories Avenirs et Jeunes.			**1,25 €**	**1,25 €**

Vote :
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre de voix qui s'abstiennent : 0

Tarifs adoptés à l'unanimité des présents.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Intervention de Jean-Claude JOUANNO, Président du CDOS

M. Jouanno a salué le fait que le comité ait augmenté les ristournes pour aider les clubs.
La convention signée avec le Grand Parc Miribel Jonage représentera des surfaces d'eaux supplémentaires pour les clubs de natation et permettra de développer la pratique de la natation pour tous, et la découverte du sport à de nouveaux publics.
Il a rappelé que la lutte contre les noyages passe par l'apprentissage de la natation pour le plus grand nombre.
Enfin, M. Jouanno a remercié Maxime Usclat pour son travail au sein du comité de natation.

Intervention de Mme Frey, représentante du Crédit Mutuel

Mme Frey était ravie de pouvoir être présente à l'assemblée générale et félicite le comité de natation pour ses actions.

Intervention de Jean-Luc Manaudou, Président de la Ligue Aura de natation

M. Manaudou rappelle le fonctionnement de la Ligue : il y a 34 membres élus dans le comité de direction et 6 membres qui assistent sans voter.
Comme réformes, il souhaite structurer la Ligue et constituer des commissions (270 bénévoles travaillent dans les commissions).
Il souhaite une gestion collective de la Ligue.
Il a rencontré les 4 CTS de la Ligue et les 3 salariés de l'ERFAN.
Un séminaire a été organisé le 18 septembre, avec 110 participants, sur 2 thématiques : les ressources humaines et le fonctionnement des clubs.
Ce séminaire sera renouvelé chaque année.
M. Manaudou propose d'accompagner les clubs dans leurs rencontres avec les collectivités locales.
Il y a 7 représentants du comité élus à la Ligue.
Du point de vue administratif, la Ligue donne comme ristourne au comité 2€ par licencié, cette distribution sera conditionnée à des actions en retour.
La Ligue a pérennisé la labellisation régionale.
Par rapport au haut niveau, les listes de nageurs haut niveau arriveront en janvier.
M. Manaudou veut réunir les entraineurs de clubs, pour réfléchir sur les entrainements et l'importance de gagner les compétitions, davantage que de recherche des temps de qualifications. Il pense que l'organisation de confrontations entre clubs irait dans ce sens et serait bénéfique pour augmenter la performance des nageurs.
La Ligue réfléchit à créer un centre d'entrainement sur la Ligue, post Bac, pour permettre aux nageurs de rester sur la région.
Il y aura peut-être des changements dans les meetings des clubs, pour poursuivre par rapport à la politique fédérale.
Les tarifs de la Ligue ne changeront pas.

Le nombre de licences a baissé de 23% cette année : de 49 000 à 38 000 licenciés, ce qui représente une baisse de 105 000€ (de 453 000€ à 468 000€).
L'AG de la Ligue aura lieu le 27 novembre (pas le 20).

RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS ET APPROBATION

Voir en annexe

Vote sur les comptes-rendus de commission :
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre de voix qui s'abstiennent : 0

SPORTINEO

La société Sportineo a présenté son activité : voir la présentation envoyée avec le PV d'AG.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

REMISE DE RECOMPENSES

Etant donné la situation sanitaire la saison dernière et le peu d'activités et de compétitions ayant eu lieu, il a été décidé de ne récompenser que les jeunes ayant des sélections internationales.

Natation Artistique : Ambre Lesurtel (ASL), Marie Annequin

Plongeon : Alexis Jandard et Matthieu Rosset (USOL Vaugneray), Cyprien Mennecier et Jules Bouyer (LPC).

Natation course : Amel Melih (SAL Saint Priest), Valentine Leclercq et Lubin Viano (NVB), Rebecca Gensane, Thomas Piron, Nikita Baez et Dilan Nunez Green (LNM), Corentin Pouillard (RCBD).

Les récompenses ne seront remises qu'aux intéressés ou à leur représentant en cas d'impossibilité.

RESULTAT DE L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les candidats ont été élus, à l'unanimité.

Résultat du vote

Nombre de voix nécessaires pour valider l'élection : 5285

Nom du candidat	Nombre de voix
Caroline Lecoeur	10459
Etienne Feudo	10459
Natacha Travers	10459

VIN D'HONNEUR

L'assemblée générale se termine à 20h15.

Le président invite les participants au vin d'honneur.

Président
Maxime USCLAT

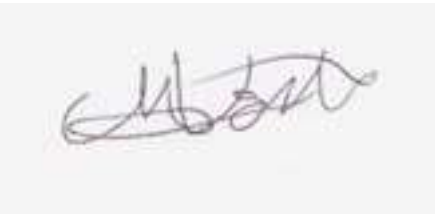

Secrétaire
Cécile VALENTIN